



Programme du module de formation

Préparer le CAP AEPE Spécial Salarié en activité

Module N° : MOD_2024_106

Organisation

Durée : 243 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Les professionnelles de la petite enfance travaillant en structure d'accueil, à leur domicile ou au domicile des familles, employées dans l'aide à la personne, les services à domicile.

Les personnes souhaitant une évolution ou une reconversion professionnelles dans le secteur de la petite enfance - passage du CAP complet (en mode global) ou séquentiel (en mode progressif).

En fonction de votre profil (diplômes, expérience professionnelle) une proposition de contenus et de durée de formation sera élaborée conjointement.

Prérequis

Pour entrer en formation :

- En l'absence de diplôme, un test de positionnement pédagogique est mis en place pour s'assurer d'un niveau de connaissances de fin de collège.
- Une expérience professionnelle ou personnelle auprès de jeunes enfants est recommandée pour conforter le choix du projet professionnel et organiser le parcours de formation.
- Votre casier judiciaire pouvant être demandé lors des périodes de formation en milieu professionnel, il est conseillé de faire les démarches nécessaires, pour l'obtenir avant l'entrée en formation.

Compétences numériques :

- Envoyer et recevoir un mail, avoir une adresse e-mail valide
- Utiliser un navigateur Internet ou des applications mobiles
- Consulter et/ou télécharger des documents sur internet

Equipement informatique

- Un ordinateur ou une tablette (ou un téléphone portable pour de courts moments)
- Une connexion internet fluide
- Une caméra pour le son et l'image

Pour présenter les épreuves du CAP AEPE :

Pour être dispensé des matières générales à l'examen : Être titulaire d'un diplôme type CAP au minimum.

Pour intégrer la formation sans aucun diplôme : COOP EDUC FORMATION dispensant uniquement les préparations aux épreuves professionnelles, les matières générales seront à préparer à titre personnel.

Avoir 18 ans dans l'année des épreuves finales

Avoir satisfait à l'obligation de recensement ou de participation à la journée de préparation à la défense

Pour l'exercice du métier :

Apprécier le contact avec les enfants, avoir de la patience, accepter un environnement animé, supporter des charges physiques et mentales.

Avoir des capacités avérées d'écoute, d'adaptabilité, de créativité, le sens des responsabilités et de l'observation, être



assidu, soigneux et prédisposé à travailler en équipe.

Information sur l'admission

1. L'inscription se fait directement à partir du catalogue COOP EDUC FORMATION
2. Nous prendrons contact avec vous dans les jours suivants.
3. Un entretien vous sera proposé pour confirmer vos besoins et modalités de formation.
4. En fonction de votre niveau de qualification, des tests écrits seront à réaliser en ligne pour s'assurer ensemble des meilleures conditions de suivi de la formation.
5. Un devis et un programme vous seront proposés.
6. Si vous les acceptez, nous vous accueillerons dans un esprit de coopération et de bienveillance pour compléter et partager nos savoirs, notre savoir-faire, notre savoir-être.

En cas de demande d'utilisation de votre compte personnel de formation CPF : Nous vous invitons à faire une demande d'inscription directement sur le site CPF et à nous contacter.

Objectifs pédagogiques

Préparer les épreuves professionnelles du CAP AEPE pour permettre le passage des examens :

- Bloc 1 Accompagner le développement du jeune enfant
- Bloc 2 Exercer son activité en accueil collectif
- Bloc 3 Exercer son activité en accueil individuel
- Bloc 7 Prévention Santé Environnement » (PSE)

Description

Au cours de la formation nous aborderons les points suivants :

Bloc 1 Accompagner le développement du jeune enfant

T1. Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte

Identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel

Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant

Identifier les ressources et les contraintes techniques de son intervention

T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée

Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention

Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail

Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle

RC1 : Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre pour l'enfant

RC2. Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

Préparer l'activité d'éveil

Animer l'activité d'éveil

RC3. Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

Dispenser des soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant

Dispenser des soins liés à l'alimentation

Dispenser des soins liés à l'élimination

Dispenser des soins liés au sommeil

RC4. Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

Repérer des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance

Participer à l'application des protocoles d'urgence

Participer à l'application du protocole d'accueil individualisé (PAI)

Bloc 2 Exercer son activité en accueil collectif



RS1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique

Participer à la réalisation d'une activité pédagogique

Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogiques

RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

Mettre en œuvre des techniques de dépoussiérage, lavage, séchage et de décontamination des locaux collectifs et des équipements

Participer à l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires

T3 : Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage

T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement

Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil

Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

Bloc 3 Exercer son activité en accueil individuel

T5 - Organiser son action

Élaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail

S'adapter à une situation imprévue

Suivre l'état des stocks

RS3 - Négocier le cadre de l'accueil

Identifier les attentes des parents

Présenter le projet d'accueil

Élaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil

RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, nettoyage, bionettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant

RS5 - Élaborer des repas

Concevoir des repas

Préparer des repas en milieu familial

Servir un repas en milieu familial

Bloc 7 Prévention santé environnement

L'individu et sa santé

L'individu dans ses actes de consommation

L'individu dans son environnement professionnel

L'individu et la prévention des risques professionnels

L'individu et la protection de l'environnement

Modalités pédagogiques

La formatrice veille à instaurer un climat de bienveillance et de confiance. Elle encourage l'implication de chaque participante, et veille à l'adéquation de la formation avec les attentes et besoins des stagiaires. Régulièrement elle adapte les méthodes pédagogiques au collectif.

En présentiel comme en distanciel, la formatrice propose des méthodes de pédagogie active, permettant **d'apprendre avec plaisir**, par les jeux, les émotions, le mouvement, en alternant par exemple :

des apports théoriques et des partages d'expériences,



des travaux, seul ou en groupe (en salle réelle ou virtuelle),
des pratiques d'activités ou des jeux de coopération,
des visionnages de vidéos, des projections de situations professionnelles,
la présentation d'ouvrages et de matériel pédagogiques...

Lors de courtes pauses, sont proposés : des exercices physiques, de la musique, du chant, ou d'autres surprises, pour se détendre et **être pleinement disponible pour la formation.**

La formation alterne :

- Des travaux préparatoires en ligne,
- Des temps de visio conférence avec un formateur pour des ateliers de 2 heures,
- Des journées en présentiel et en distanciel,.
- Des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) : une expérience professionnelle ou des stages. Pour valider le CAP AEPE :
- Vous devez aussi justifier de 14 semaines obligatoires de Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) auprès d'enfants de moins de 3 ans. A savoir : des dispenses existent et seront étudiées avec vous lors de votre inscription à la formation.
-

Pour valider le CAP AEPE, vous devez justifier soit d'une expérience professionnelle dont la durée peut varier en fonction de votre parcours professionnel, soit, si vous n'avez aucune expérience dans la petite enfance, de 14 semaines de stages à temps complet (de 32h à 35h). Les lieux de stage, supports des épreuves professionnelles EP1 et EP2, doivent être distincts.

Information : Périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) et/ou expérience professionnelle (stages)

- **1 période auprès d'enfants de moins de 3 ans** en EAJE (établissement d'accueil de jeunes enfants) : crèches collectives, crèches familiales et parentales ou d'entreprise, haltes garderies, structures multi-accueils, jardins d'enfants et/ou chez un AMA Assistant(e) maternel(e) agréé(e) : Accueil à domicile ou dans une MAM : Maison d'assistant(e) maternel(le) et/ou dans un SAP (organisme de services à la personne à domicile agréé proposant de la garde d'enfants de moins de 3 ans).

- **1 période dans une structure collective accueillant des enfants de moins de 6 ans**, en école maternelle, et/ou en EAJE (établissement d'accueil de jeunes enfants) et/ou en ACM (accueil collectifs de mineurs) : centre ou colonie de vacances, centre de loisirs, centre aéré...

Une durée minimale de stage dans chaque secteur n'est pas imposée mais le candidat doit s'assurer que les compétences acquises lui permettent de présenter les épreuves.

Il peut exister des équivalences en fonction de votre parcours professionnel.

Moyens et supports pédagogiques

Dans les jours précédant l'ouverture du stage, vous recevrez un mail avec un identifiant et un code pour accéder à **une plateforme pédagogique nommée extranet.**

C'est un espace personnel en ligne, sécurisé, consultable 7j/7 et 24h/24.

L'extranet vous permet de consulter :

- les documents d'information du centre de formation, voire de les signer
- l'agenda de formation (dates, horaires, lieux de formations, thème de formation pour chaque journée...),
- le programme pédagogique, la biographie des formatrices
- les documents pédagogiques et outils mis à votre disposition

La plateforme pédagogique vous permet de suivre l'acquisition de vos compétences, de déposer un "suivi qualité", de



nous faire part de vos attentes et besoins de formation, d'évaluer votre satisfaction.

Des informations sont indiquées en page d'accueil pour faciliter son utilisation.

Pour la formation en format mixte (présentiel et distanciel) : vous aurez accès à une plateforme de visioconférence permettant la répartition en salles virtuelles pour travailler en petits groupes, un accès à un tchat pour faciliter la fluidité des échanges, des partages d'écran pour visionner des documents, un accès à un tableau blanc collectif pour encourager le travail collaboratif. Une salle de formation pour suivre confortablement les parties théoriques, et aussi de réaliser des travaux en petits groupes pour s'inscrire dans la co-construction et la coopération.

Pour la Formation en ligne : Des travaux préparatoires seront accessibles dans votre extranet, des dates limites de réalisation sont indiquées. Vous pourrez les réaliser en autonomie, de votre domicile.

Des informations sont postées régulièrement sur notre [Page Facebook](#) pour partager des expériences d'activités ou des informations.

Notre [site internet COOP EDUC FORMATION](#) est également à votre disposition.

Modalités de suivi et d'évaluation

Nous proposons un suivi tout au long de votre parcours de formation !

Dès votre inscription, vous aurez les coordonnées de la formatrice afin de faciliter votre parcours individualisé. Nous considérons la formation comme un cursus de progression global, il comprend :

- Des réponses par mail et/ou par téléphone aux questions liées à la formation,
- Un accompagnement personnalisé par la formatrice, en cas de difficultés.

Pour exprimer vos attentes et besoins individuels, un questionnaire vous est proposé sur l'extranet.

Vous le réaliserez en amont de la formation pour nous permettre des adaptations pédagogiques et ainsi, de répondre du mieux possible à vos attentes et besoins dans la limite du programme pédagogique établi.

Un formulaire de suivi qualité est accessible sur l'extranet, pour vous permettre de formuler une demande d'adaptation du fait d'une situation de handicap, de signaler des problèmes techniques, de locaux, d'exprimer des motifs de satisfaction et d'insatisfaction, des suggestions d'améliorations, de déposer une réclamation.

2 questionnaires de satisfaction vous sont proposés :

- Le premier est complété immédiatement après la formation ou dans les 48 heures.
- Le second vous sera adressé quelques mois après la formation pour évaluer votre satisfaction après avoir intégré les contenus de formation dans vos pratiques.

Des certificats et attestations seront déposés dans l'extranet :

- Un certificat de participation mentionnant les objectifs de formation et la durée en heures. Il peut être également transmis à un employeur, un financeur...
- Une attestation des acquis de formation

Un suivi post formation via votre extranet

Pour consolider vos acquis ou aller plus loin dans les thématiques abordées en formation. Il peut s'agir d'exercices, d'articles, de réponses à des questions, de liens vers d'autres ressources, de récapitulatif des échanges au sein du groupe, etc.

Les évaluations des connaissances et compétences

Elles permettent de vérifier l'atteinte des objectifs opérationnels de formation. Elles peuvent être réalisées à distance ou en présentiel ; leur durée totale est relative à la durée de la formation. Elles ont lieu tout au long de la formation sous



forme de QCM, questionnaires ou mises en situations professionnelles.

Afin de ne pas pénaliser les stagiaires qui seraient en difficulté avec l'écrit, il n'est pas tenu compte de l'orthographe ou de la grammaire.

- Les auto-évaluations :

Avant la formation, une auto évaluation de vos connaissances et compétences sera effectuée, pour recueillir des indications sur le niveau initial en fonction des thèmes qui seront abordés.

En fin de stage, une nouvelle auto évaluation vous permet de mesurer par vous-même l'acquisition des connaissances et compétences.

- Les évaluations des connaissances et des compétences :

Au cours de la formation, nous proposons des tests de connaissances, QCM, questionnaires ou des mises en situations professionnelles pour s'assurer de l'acquisition des connaissances et vérifier l'atteinte des objectifs de formation.

Enfin, une évaluation finale (examen d'entraînement) a lieu dans des conditions proches de l'examen réel, pour valider la formation.

L'inscription au CAP AEPE

Les inscriptions au CAP AEPE sont ouvertes entre **octobre et novembre** et s'effectuent directement sur internet Les candidats prendront connaissance de la procédure d'inscription avant de commencer (notice d'examen).

L'inscription au CAP est gratuite. Cependant les frais relatifs à la formation (déplacements en centre de formation, repas) ainsi qu'aux PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) et aux déplacements pour passer les épreuves restent à la charge du candidat.

L'équipe COOP EDUC FORMATION sera présente à vos côtés pour vous guider.

L'obtention du CAP AEPE

Deux conditions doivent être réunies pour obtenir le CAP AEPE :

Une moyenne d'au-moins 10/20 aux épreuves professionnelles EP1 + EP2 + EP3

ET

Une moyenne d'au-moins 10/20 à la totalité des épreuves (professionnelles + générales)

Informations sur l'accessibilité

Pour les formations en présentiel : les locaux sont accessibles à toutes. Les salles permettent de déjeuner sur place (repas tiré du sac).

Pour les formations à distance : des conseils sont consultables sur notre site internet [Conseils pour la visio conférence](#)

En cas de difficulté pour se connecter à l'extranet : les participantes sont invitées, au plus tard 3 jours avant la formation, à nous contacter par mail : contact.coopeduc@gmail.com

Nous souhaitons rendre la formation inclusive

L'équipe COOP EDUC FORMATION se situe au plus près des participantes par l'accompagnement individualisé tout au long du parcours de formation, par la bienveillance dès le premier contact, par un regard positif posé sur chaque stagiaire pour instaurer une relation de confiance et donner l'envie d'apprendre.

L'adaptation de la formation pour répondre à des situations particulières, l'accueil de participants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant sont possibles. (Conformément au décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 pris en



application de l'article L. 323-11-1 du code du travail.)

Après avoir pris en compte les besoins communiqués par la personne, nous envisageons, avec elle, des aménagements.

Ils peuvent porter par exemple, sur :

- L'accès à la formation (formation à distance ou en présentiel),
- L'adaptation de la durée de la formation,
- L'aménagement du rythme de suivi de la formation,
- L'adaptation des ressources ou supports pédagogiques, questionnaires,
- Un besoin d'accompagnement spécifique... Les aménagements peuvent être individuels ou dans la mesure du possible, collectifs, pour l'ensemble des participants.

Si vous êtes concernée, nous vous invitons à nous contacter en amont de la formation, pour nous donner un premier niveau d'information.

Vous pouvez :

- utiliser le formulaire de contact
- envoyer un mail : contact.coopeduc@gmail.com
- compléter un « suivi qualité » via votre extranet


Nous vous contacterons par téléphone.

Nous sommes à votre écoute, en toute confidentialité.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre [Politique de confidentialité](#) sur le site internet COOP EDUC FORMATION

Formatrice

Chantal GUÉRIN

Responsable qualité et formatrice	
-----------------------------------	---



Avec une formation en ressources humaines et direction d'entreprise de l'économie sociale et solidaire, je suis une professionnelle orientée vers l'accompagnement, la transmission, le management de la qualité. Grâce à l'accompagnement vers l'emploi de jeunes et d'adultes en situation de handicap, l'animation d'ateliers de mobilisation socio professionnelle, j'ai l'expérience qui me permet de m'adapter aux différentes personnes que je rencontre.

Curieuse de nouveautés et de défis, j'ai fait la preuve de ma capacité à mener à bien des projets complexes dans le respect des exigences, en assurant avec entrain le management qualité d'un centre de formation, la gestion du plan de formation de l'entreprise et l'accompagnement de formateurs pour le développement de leurs activités.

Formatrice, je construis et mets en œuvre des programmes et des modalités de formation visant l'engagement et la satisfaction des stagiaires. Développer le plaisir d'apprendre, défendre le droit à l'erreur, offrir un cadre ludique et sécurisant pour chacun, sont devenus des atouts pour assurer la formation des assistantes maternelles en Ardèche durant plus de 10 ans et d'autres thématiques telles que la formation de formateurs, d'animateurs...

Reconnue pour mes compétences interpersonnelles, je m'épanouis dans un environnement de travail positif et constructif en continuant à me former régulièrement.

Par ma coopération avec Cécile Dardaillon au sein de COOP EDUC FORMATION, je démontre mon aspiration à contribuer à la construction du monde de demain.